

VŒUX PORTE PAR LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA GARE TGV LYON-SAINT EXUPÉRY

La gare TGV Lyon-Saint Exupéry inaugurée en 1994 ne connaît pas l'essor escompté. A ce jour elle se situe en 61^{ème} position sur les 262 gares qui reçoivent des TGV avec 491 579 passagers en 2009.

A l'origine du projet de la gare, il était prévu qu'un minimum de 50 trains quotidiens s'arrête. A ce jour on compte seulement 22 arrêts par jour sur les 115 TGV qui passent et aucun TGV ne dessert Marseille, Aix-en-Provence, ou encore Montpellier ou Nîmes.

Or, cette gare est implantée sur un territoire en limite de 3 départements (Ain, Isère, Rhône) qui est en pleine croissance économique avec plus de 60 zones d'activités. Les 44 communes, les 5 communautés de communes et la communauté d'agglomération ont un intérêt majeur à voir se développer cet outil de croissance économique qui représente un atout d'attractivité majeure et rend facile d'accès leur territoire. Cette gare doit répondre aux attentes des habitants en termes d'offres et de services mais également aux 3 500 entreprises implantées qui emploient plus de 100 500 personnes.

Par ailleurs, les Collectivités territoriales se sont mobilisées pour améliorer la desserte en transport collectif de la gare. Depuis octobre 2009, la ligne 1410 entre Bourgoin-Jallieu et Lyon-Saint Exupéry, subventionnée par le Département de l'Isère, a été renforcée au niveau des horaires et de la qualité de service (nouveaux véhicules). La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) avec Aéroports de Lyon et le transporteur (groupe Faure) sont partenaires financiers aux actions de communication.

Dès l'été 2010, la gare sera reliée directement en moins de 30 minutes à la gare de la Part Dieu par le tram express : Rhônexpress (projet Leslys).

Enfin, à l'horizon 2011, plusieurs communautés de communes proposeront une offre TC entre les communes riveraines et la plate-forme.

A l'horizon 2020, des TER pourraient utiliser la gare de Lyon-Saint Exupéry grâce à des infrastructures voyageurs dédiées. Des services entre Saint-Etienne et Grenoble via Lyon-Saint Exupéry et entre Saint-Etienne et Bourg via Lyon-Saint Exupéry pourraient être proposés pour faciliter d'une part les déplacements pendulaires domicile-travail et d'autre part les correspondances pour les TGV à Lyon-Saint Exupéry.

Les élus de la Communauté de Commune XXX demandent à la SNCF et au secrétaire d'Etat en charge des transports :

- De mieux prendre en compte la desserte par TGV du territoire de l'Est Lyonnais, du Nord Isère et de l'Ain pour les habitants et les entreprises car la logique d'aménagement du territoire est totalement absente. Cette clientèle vit mal de devoir se rendre en centre ville pour prendre le train alors qu'une gare existe près de chez elle.
- De prendre en considération l'impact environnemental et de répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement : les habitants et entreprises de ce territoire émettent plus de CO2 en se rendant à Lyon Part Dieu plutôt qu'à Lyon-Saint Exupéry du fait de la distance et de la congestion de la circulation.
- De renforcer la complémentarité entre la gare de la Part Dieu et celle de Lyon Saint Exupéry. Les vertus de cette meilleure articulation sont multiples : une réponse immédiate à une problématique de saturation de la Part Dieu, une réponse aux difficultés de stationnement à la Part-Dieu, une réponse à la saturation des voies d'accès.
- D'étudier le développement de liaisons vers le sud : Avignon, Aix-en-Provence, Marseille, Montpellier et Nîmes et vers le nord : Mâcon, Dijon, dès 2011. Un minimum de 4 allers/retours quotidiens dans la journée semble nécessaire pour attirer les clients.